

**Commission des Compétitions
SENIORS**

PV n° 14 du 08/12/2016

Animateur : GUIGUEN Jean Charles

Présents : SARDAIN Jean Marie – BOURABIER Patrick – BRANDY Philippe

EVENEMENT :

P.V. n° 13 de la réunion du 01/12/2016 adopté sans modification.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 10 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (art.190-paragraphe 1 des R.G. de la F.F.F.) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique **obligatoirement avec en-tête du club**. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de coupe (art.103-paragraphe b.1 des R.G. de la L.C.O.). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOUS-COMMISSION DES CHAMPIONNATS

FORFAITS

4^{ème} Division (Amende 40 euros)

Poule D – JS SEGONZAC/GENSAC (2) du 03/12/2012 (**2^{ème} Forfait**)

5^{ème} Division (Amende 30 euros)

Poule A – ABZAC(3)/BRILLAC(2) (3) du 04/12/2016 (**1^{er} Forfait**)

Poule E – US ST MARTIN (2) du 04/12/2016 (**2^{ème} Forfait**)

Poule F – ENT ST SEVERIN/PALLUAUD (3) du 06/12/2016 (**2^{ème} Forfait**)

La commission valide les amendes pour les modifications d'horaires et dates, les feuilles de matchs en retard SENIORS ainsi que les demandes tardives de modifications pour la **Journée 11** des 03/12/2016 et 04/12/2016.

Courriers/courriels

- FC CHABANAIS/EXIDEUIL, Monsieur Didier LOISEAU, du 05/12/2016, pris note,
- FC ROUILLAC, du 04/12/2016, pris note,
- LA GENTE, Monsieur Sébastien PALMIER, du 03/12/2016, pris note,
- US BAIGNES, du 02/12/2016, pris note,
- ASC SAULGOND, du 07/12/2016, pris note,
- AMS SOYAUX, Monsieur LAIRI, du 05/12/201, pris note,
- US TAPONNAT, Monsieur Francis LEROY, des 05 et 07/12/2016, pris note,
- AS CHAZELLES, Monsieur Claude COUSSY, du 04/12/2016, pris note.

Prochaine réunion : Jeudi 22 Décembre 2016 à 16h30

L'animateur de la commission, Jean-Charles GUIGUEN

Le secrétaire, Jean-Marie SARDAIN